

Réponse au problème de samedi

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190933>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

au Conseil fédéral, au nom de la liberté et de l'égalité qu'il prétendait avoir été violées en sa personne : il requit sa libération de l'amende et même la suppression du règlement de police qui avait permis de la prononcer. Le Conseil fédéral, dans un arrêt fortement motivé, rejeta le recours.

Nos ancêtres avaient aussi leurs faiblesses, mais ils ne prétendaient pas les justifier en invoquant les droits de l'homme. Ils se repentaient volontiers des fautes commises et les tribunaux de mœurs se contentaient alors d'une simple réprimande. Ainsi, en 1729, la femme Rafinesque, — un nom du midi qu'explique son sang chaud — à l'issue de la prière, sur le seuil de la cathédrale de Lausanne, arracha à une honnête femme sa couronne de mariée de dessus la tête. Elle avoua le fait, en demanda pardon ; sur quoi la vénérable chambre la condamna seulement à recevoir une « aspre censure. »

L'année suivante, Marie Mézoulier, — aussi un nom étranger — fut simplement censurée pour s'être travestie en habits d'homme et être allée dans cet état au Temple d'en-haut pendant le sermon du soir, en compagnie de deux de ses amies.

Petits conseils du samedi.

Pour prendre l'huile de ricin sans en sentir le goût, il suffit de passer une goutte de cognac ou de rhum dans un petit verre, verre à vermouth, par exemple, jusqu'à ce que les parois en soient complètement humectées ; puis de mouiller la bouche avec le même liquide. Une fois la liqueur rejetée, versez l'huile dans le verre, dont elle ne saurait humecter les parois déjà mouillées d'alcool, et avalez le médicament. Vous n'éprouverez au palais aucune sensation désagréable.

Omelette au pain. — Emiettez finement un morceau de mie de pain, trempez-le dans une tasse de crème ; séparez les jaunes de six œufs frais ; tournez-les avec le pain ; ajoutez sel, poivre et muscade. Battez ferme les blancs d'œufs, et mélangez-les à votre préparation. Versez le tout habilement dans la poêle ; cuisez l'omelette bien dorée des deux côtés et servez chaud.

Réponse au problème de samedi. — La montre a été réglée le dimanche précédent, à 7 h. 15 m. du matin. — Ont répondu juste : MM. Rossier-Richard, Vevey ; A. Poncet, L. Orange, Gervais, L. Noiret, Genève ; Liardet, Belmont ; Martinet, Le Lieu ; Ernst, Chevilly ; Delessert, Vuflens ; Poget, Boudry ; Sterzing, Locle ; Mansueti, Tinembart, Bevaix ; Bastian, Grenet, Forel ; Faillettaz, Rieben, Lausanne ; Mundler, Morges ; Dupont, Vich ; Develey, Ch. et

Paquier ; Hennard, Cery ; Lorétan, Monthey ; Valloton, Vallorbes ; Verdon, Montagny, Bonvalet, Rusille, Meystre, Payerne ; Lavanchy, Vevey ; Gueissaz, Avenches ; Ruchonnet, Vernex ; Testuz, Rivaz ; Roth, Avenches ; Poras, Prévou-loup ; Bavaud, Yverdon ; Florian, Morthier, Dombresson. — La prime est échue à ce dernier. — Quelques réponses sont arrivées trop tard.

Enigme.

Je naquis de parents formés d'os et de chairs,
Et j'étais destinée à voler dans les airs.
Ces parents étaient lourds, bonnes gens, assez bêtes ;
Pourtant, jadis à Rome, on leur donna des fêtes.
Moi, je ne suis pas chair, et je ne suis pas os :
Depuis leur mort, je n'ai point de repos.
D'abord j'ai souffert le martyre :
On m'a coupé la tête. A présent je respire :
A chaque minute, je bois,
Et vis chez les savants, et même chez les rois.
Prime : Un objet de poche

Boutades.

Joséphine a été renvoyée par ses maîtres, et elle raconte avec indignation son aventure à une payse.

— Des gens que je servais en conscience depuis trois ans ! Je faisais seule toute la besogne et je ne leur chipais jamais plus de trente sous par jour !

L'autre gravement :

— Tu vois à quoi sert d'être honnête.

En chemin de fer.

Une mère de famille montre au contrôleur deux billets de demi-place pour ses deux enfants. Celui-ci, après les avoir examinés d'un air défiant :

— Quel âge ont-ils donc ?

— Ils n'ont que six ans et ils sont jumeaux.

— Ah !... fait l'employé.

Puis après un moment de réflexion :

— Et où sont-ils nés ?

La mère étourdit :

— Celui-ci est né à New-York, et l'autre à Paris...

Avant le mariage.

M^{lle} X... a le menton appuyé sur les deux mains et les deux coudes posés sur la table.

B..., son futur mari, la contemplant :

— Quel charmant abandon !

Six mois après :

M^{me} B... est dans la même position. Son mari la regardant et haussant les épaules :

— Quelle tenue ! mon Dieu, quelle tenue !

— Regardez-donc le gros Z..., quelle figure mélancolique !... On dit qu'il a perdu beaucoup d'argent, après en avoir tant gagné aux dépens d'autrui.

— Oh ! il a perdu quelques plumes seulement ; il pourra encore voler.

Une mère qui est très coquette et encore très belle, se regarde dans la glace, et dit à sa fille :

— Hortense, que donnerais-tu pour avoir la beauté de ta mère ?

— Ce que tu donnerais, maman, pour avoir mon âge.

Un provincial réclamait dernièrement un de ses parents à la Morgue de Paris.

— Est-ce que le défunt a quelque signe particulier ? lui demande le gardien.

— Oui, il est muet.

Madame entre à la cuisine, qu'elle trouve en désordre :

— Marie, vous avez dû vous lever bien tard, dit-elle à sa cuisinière.

— Oh ! non, c'est madame qui s'est levée trop tôt.

Au bal, on parle d'un vieux beau, qui a encore des prétentions malgré ses soixante-dix ans.

— Hé ! hé ! fait une de ses amies, il se défend bien ! ..

— Oui, risposte la voisine, mais on ne l'attaque plus.

Entre mari est femme :

— Notre fils a une profession, c'est quelque chose... il est avocat.

— Mais il ne plaide jamais.

— Il ne plaide jamais, parce qu'il n'a pas de causes.

— Ah ! c'est juste.

OPÉRA. On nous annonce pour mercredi le désopilant opéra-bouffe : **Le Docteur Crispin**, musique des frères Ricci. Si l'on se souvient du succès fou qu'il a eu l'année dernière, il sera prudent de ne pas tarder à prendre ses billets.

L. MONNET.

Papeterie L. Monnet

rue Pépinet, 3, Lausanne.

Cartes de visite très soignées et livrées promptement. — Albums divers, buvards, serviettes, papeteries. — Sacs d'écoles à grand rabais. — Porte-monnaie, porte-feuilles, encriers de poche. Registres et copies de lettres.

Livre pour comptes de ménage, valable pour 4 ans. Prix : 2 fr.

Favey et Grognoz, 4^{me} édition augmentée de nombreux détails. Prix 2 fr.

La Vieille milice, amusant poème patois, de C. Dénézéaz. Prix 60 centimes.

Enveloppes électorales.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.